



JOURNAL DES DEBATS

729

DU PARLEMENT DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

No 20 – 2016

Séance

du vendredi 23 décembre 2016

Présidence : Anne Roy-Fridez, présidente du Parlement

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire du Parlement

Ordre du jour :

- 14. Elections au Parlement
 - 14.1 Présidence du Parlement
 - 14.2 Première vice-présidence
 - 14.3 Deuxième vice-présidence
 - 14.4 Deux scrutateurs
 - 14.5 Deux scrutateurs suppléants
- 15. Elections au Gouvernement
 - 15.1 Présidence du Gouvernement
 - 15.2 Vice-présidence du Gouvernement

(La séance est ouverte à 15 heures en présence de 60 députés.)

La présidente : Mesdames et Messieurs les Députés, Madame et Messieurs les Ministres, Monsieur le Secrétaire du Parlement, Madame la secrétaire, Monsieur l'huissier, Mesdames et Messieurs les représentants de la presse, Mesdames et Messieurs, j'ai le plaisir de vous saluer toutes et tous et de vous souhaiter, officiellement pour la dernière fois du haut de cette tribune, la plus cordiale bienvenue.

Comme chacun le sait, notre séance traitera spécifiquement des élections au Parlement et au Gouvernement.

Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, je souhaite m'adresser à notre collègue Stéphane Theurillat, dont la grand-maman est décédée, en lui exprimant, en votre nom à toutes et tous, mes plus sincères condoléances.

N'ayant pas d'autre communication spécifique, je vous propose de passer sans autre au traitement des points 14 et 15 de notre ordre du jour.

14. Elections au Parlement

- 14.1 Présidence du Parlement
- 14.2 Première vice-présidence du Parlement
- 14.3 Deuxième vice-présidence du Parlement
- 14.4 Deux scrutateurs du Parlement
- 14.5 Deux scrutateurs suppléants du Parlement

15. Elections au Gouvernement

- 15.1 Présidence du Gouvernement
- 15.2 Vice-présidence du Gouvernement

La présidente : Vous avez reçu la liste des candidatures pour les postes où nous devons désigner nos futurs élus. Pour les présentations respectives de tous les candidats, je passerai la parole aux différents groupes parlementaires.

Pour la première présentation, je passe la parole à Madame Géraldine Beuchat pour le groupe PCSI.

Mme Géraldine Beuchat (PCSI), présidente de groupe : L'heure est venue, pour le groupe PCSI, de présenter Frédéric Lovis à la présidence du Parlement. C'est donc un honneur pour moi de vous décrire les qualités essentielles de cette personnalité attachante, qui font de lui un candidat de valeur pour la présidence du Parlement 2017.

Frédéric est entré au Parlement jurassien en 2006 à l'âge de 34 ans. Il a donc une expérience d'un peu plus de deux législatures, ce qui, vous en conviendrez, est un atout pour le poste qu'il convoite.

De l'expérience, il en a également acquise au sein de plusieurs commissions parlementaires dont celles de l'environnement et de l'économie.

Ses trois années au sein du Bureau ainsi que cette année avec vue imprenable sur cet hémicycle l'ont rendu coutumier du fonctionnement de notre Parlement. Il en connaît dès à présent parfaitement les rouages.

De l'expérience toujours au niveau associatif au sein de Jura Tourisme, du SIRD, de la Fondation Jules Thurmann, qui démontre que c'est un homme d'engagement.

Son expérience syndicale d'abord et de chef entreprise ensuite lui serviront pour mener les débats sur tous les sujets, qu'ils soient Optimaux ou minimaux.

Grâce à sa fibre PCSI, il sera sans conteste le président de toutes et tous.

Sur un plan plus personnellement maintenant, voici rapidement son parcours de vie et quelques traits de caractères :

Notre futur président n'est, de source sûre, absolument pas manuel... c'est pire ! Il peut aussi vous oublier lorsque qu'il vous a invité pour un repas et c'est à vous de faire le feu chez lui en l'attendant... Excusez-moi, je crois que je m'é gare... Ce n'est ni le lieu ni l'endroit pour vous parler de cela mais, promis, je vous en dirai plus ce soir ! (*Rires.*)

Plus sérieusement, Fred est né le 28 novembre 1971. Il a été bercé par la Question jurassienne et l'envie de s'engager lui a été transmise dès le biberon par une famille acquise à la cause de notre indépendance. Après une scolarité à Develier, il a suivi une formation d'agent d'exploitation et a ensuite obtenu un brevet d'instructeur de parapente.

Fort de cette expérience, il a créé, avec son associé Vincent Gigandet, la Maison du Tourisme à Saint-Ursanne, inaugurée en 2010. Cette entreprise correspond parfaitement à sa personnalité qui veut aller à la rencontre des gens mais aussi et surtout valoriser notre exceptionnelle région.

Frédéric a le contact facile. Il aime les gens et plus particulièrement les habitants de ce Canton. D'ailleurs, on se sent tout de suite à l'aise en sa compagnie et lui se sent à l'aise partout.

Il aime le sport, il en pratique d'ailleurs plusieurs. Sachez toutefois qu'il a commencé par le foot et a eu l'immense privilège d'avoir l'exceptionnel, l'incroyable Claude le Schlüchter comme entraîneur. J'ai même vu des photos et je n'ai pas bien reconnu Claude, je l'avoue ! Mais son sport favori, j'en suis persuadée, c'est d'être assis sur son tracteur à tondre la pelouse du Swing Golf en faisant ses téléphones. Vous ne l'avez jamais vu... dommage, ça vaut le détour !

Z'avez pas besoin que je vous le rappelle, il affectionne les liaisons dangereuses, les pataquès quoi ! Ce n'est sûrement pas z'à moi de vous le dire mais il travaille dur pour mieux les maîtriser.

Et, finalement, la plus belle des choses, il est le papa attentionné de Jade (10 ans) et Thais (8 ans) et le compagnon de Carine, qui sont toutes trois au fond de la salle.

C'est sûr, vous êtes convaincus qu'il fera un excellent président et que vous lui apporterez un large soutien, ce pour-quoi nous vous remercions déjà d'avance.

Pour ce qui est de la vice-présidence du Gouvernement, c'est grâce à son excellente troisième place lors de l'élection 2015 et à un tournus au sein de Gouvernement que j'ai le plaisir de vous présenter David Eray à la vice-présidence du Gouvernement jurassien.

Ce Franc-montagnard d'origine est né à Saignelégier et fêtera ses 44 ans en janvier prochain. Il a fait ses classes primaires et secondaires au Noirmont et a obtenu un diplôme d'ingénieur HES en microtechnique en 1994. Une formation postgrade en gestion d'entreprise à la Haute école de gestion de Neuchâtel complète son savoir.

Des postes à responsabilités lui ont été confiés dans plusieurs entreprises horlogères, ce qui lui a permis entre autres de passer quinze mois aux États-Unis pour un de ses employeurs. D'ailleurs, vous avez déjà pu entendre qu'il maîtrise parfaitement l'anglais, tout comme l'allemand d'ailleurs. Ses compétences lui ont également été utiles pour un mandat d'une année en Inde.

Sa première expérience politique est son élection de député suppléant PCSI en 2008. Depuis, il a rapidement gravi les échelons en accédant au Gouvernement jurassien l'année dernière.

Sa pratique du sport – qu'il n'a pas laissé de côté malgré sa nouvelle fonction – lui donne un esprit de compétition et une détermination hors pair. Quand il a un objectif, je peux vous dire qu'il va tout mettre en œuvre pour y arriver. Il est exigeant avec lui-même mais aussi avec les autres.

Son but actuel : donner toute son énergie pour développer et mener à bien des projets pour le Jura.

Très attaché à la cause jurassienne, motivé pour donner le meilleur de soi en faveur des Jurassiennes et des Jura-siens, c'est l'atout majeur pour cette vice-présidence.

Quand sa fonction de ministre lui en laisse le temps, il prend plaisir à partager des moments privilégiés avec Emilie, Jeanne, Adèle et Louison, ses quatre enfants, et Séverine, son épouse. Une chouette petite famille !

Voilà donc plein de bonnes raisons pour donner votre soutien à notre candidat. Merci d'y adhérer.

Pour votre information, le groupe PCSI va donner ses voix aux candidats présentés par les partis. Pour ce qui est de la deuxième vice-présidence du Parlement, nous regrettons cette situation et aurions aimé que les deux partis s'entendent. Le choix a été difficile compte tenu de la qualité des deux candidats. La majorité du groupe, toutefois, va suivre la décision du Bureau.

Mme Anne Froidevaux (PDC), présidente de groupe : A la vice-présidence de notre Parlement, le groupe PDC a le plaisir de vous présenter la candidature de Pauline Queloz.

Franc-Montagnarde originaire de Saint-Brais où elle a toujours vécu, Pauline Queloz a grandi dans le monde agricole, entourée de ses parents et ses quatre frères et sœurs. Univers rural auquel elle est très attachée, notamment par son affection pour les animaux en général et les chevaux, de race Franches-Montagnes forcément.

Après l'obtention de sa maturité au Lycée cantonal en 2008, Pauline s'est dirigée vers la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, où elle a obtenu le Bachelor et le Master en droit, Master bilingue effectué entre Lucerne et Neuchâtel, complété par un séjour Erasmus de six mois à Heidelberg en Allemagne.

Depuis septembre 2014, Pauline Queloz a effectué les stages nécessaires à l'obtention du brevet d'avocate, période de stages qu'elle termine d'ailleurs aujourd'hui même ! Elle a ainsi pu découvrir les nombreuses facettes du domaine juridique, que ce soit au Tribunal de première instance, au Ministère public, au Tribunal cantonal ou dans une étude d'avocats de Porrentruy. Elle consacrera les prochains mois à la préparation de ses examens et de sa plaidoirie en vue d'obtenir son brevet d'avocate au printemps prochain.

Elle gardera tout de même certainement un peu de temps pour compléter les rangs de notre équipe de foot, dans lesquels elle compte déjà quelques beaux succès à en lire la presse suisse alémanique.

Pauline Queloz est entrée au Parlement jurassien en janvier 2015 en tant que députée suppléante. Jeune femme dynamique, engagée et responsable, qui n'hésite pas à donner son avis et à défendre ses convictions, elle a été brillamment élue députée lors des dernières élections.

Après une année durant laquelle elle a parfaitement rempli sa fonction de deuxième vice-présidente, nous sommes convaincus qu'elle saura remplir avec compétences la fonction de première vice-présidente de notre Législatif.

L'an dernier, au moment de présenter notre candidat pour le poste de scrutateur, j'avais parlé d'éventuelles pannes de notre système de vote électronique durant lesquelles il pourrait être amené à fonctionner... Apparemment, j'ai peut-être un peu porté la poisse au vu des quelques dysfonctionnements que l'on a pu constater durant l'année ! Désolée, Monsieur le Secrétaire, pour les sueurs froides !

Donc, cette fois, je me contenterai de vous proposer de reconduire Bernard Varin dans sa fonction. Franc-Montagnard et député depuis 2010, marié et père de deux enfants, nul doute qu'il saura parfaitement remplir sa mission.

Par ailleurs, je vous informe que le groupe PDC soutiendra toutes les candidatures officielles présentées par les autres groupes.

Avant de conclure, je tiens à remercier, en mon nom et en celui du groupe PDC, notre président du Gouvernement et notre présidente du Parlement. Charles, Anne, vous avez assumé parfaitement et avec succès les tâches et responsabilités liées à vos mandats respectifs. Toutes nos félicitations ! Un merci particulier à notre présidente. Sa maîtrise des dossiers, sa rigueur et son professionnalisme nous ont permis de mener nos débats de manière sereine et efficace tout au long de l'année. Bravo !

Enfin, je vous souhaite à toutes et tous, ainsi qu'à vos familles, de belles Fêtes de Noël et d'ores et déjà une excellente année 2017.

M. Alain Lachat (PLR), président de groupe : Pour la deuxième vice-présidence, j'ai le plaisir de vous présenter la candidature d'un nouveau parlementaire... un petit «jeune» mais routinier des défis et riche d'une belle expérience tant législative qu'à l'exécutif de sa commune de domicile.

Il ne s'est pas trop mal débrouillé pour sa première tentative à l'échelon cantonal, lui qui a un cœur et une vie qui balancent entre les trois districts de notre Canton. Même s'il a hérité d'une passion pour les mathématiques, il ne fait pas de calculs politiques... ni d'apothicaire puisqu'il a toujours mis la priorité sur sa famille et les collaborateurs de son entreprise avant de penser «carrière politique». Vous l'aurez sans doute reconnu, il s'agit de notre pharmacien de service : Gabriel Voirol.

Marié, père de trois enfants tous engagés dans le domaine de la santé, Gabriel est né en 1961 aux Breuleux. Originaire des Genevez, il est fier de ses origines taignonnes mais a vécu toute son enfance à Porrentruy.

Aimant le contact humain et désireux de partager avec les autres, il a choisi la voie de la pharmacie pour s'épanouir professionnellement. Dès la fin de ses études à Lausanne, atteint du mal du pays, il revient dans l'optique de créer son entreprise. Il fait ses débuts à la pharmacie Ruch à Bassecour en 1985. Désireux de connaître toutes les facettes de son métier, il quittera momentanément le milieu officinal pour assumer les tâches, parfois cumulatives, d'enseignant professionnel de la branche, de pharmacien cantonal et de pharmacien responsable des pharmacies des hôpitaux jurassiens. Il créa la pharmacie interjurassienne en 2002. En 2007, il reprend la pharmacie de ses débuts, la pharmacie Ruch, et quitte la fonction cantonale.

Amoureux de nature et de sport, c'est au basket qu'il mettra son plus fort engagement. De retour dans le Jura en 1985, il se lance, avec d'anciens amis basketteurs, dans l'aventure du BC Boncourt. Homme d'équipe et amoureux de l'esprit de club, il aura la chance de vivre toutes les promotions depuis le plus bas niveau jusqu'à la promotion en LNA, un certain 1^{er} avril 1999. A 38 ans, il range son maillot sans pour autant quitter son club de cœur.

Bref, vous l'aurez compris, c'est avec ce même état d'esprit qu'il est prêt à relever le défi de la deuxième vice-présidence de notre Parlement. Aimant le contact humain et respectueux de l'autre, il saura mettre ses qualités au service de nos institutions. Son côté jovial, souriant et sincère est l'image de notre Canton. N'allez pas croire qu'en tant que pharmacien, il va se doré la pilule dans sa nouvelle fonction parlementaire.

Pour terminer, je me permets de relever cette citation célèbre qui sied admirablement à son état d'esprit : «En politique comme en pharmacie, il faut toujours agiter la solution avant de s'en servir». Nous vous le recommandons chaleureusement à vos suffrages.

En ce qui concerne le poste de scrutateur suppléant, je profite par la même occasion de vous présenter, à sa propre succession, la candidature de David Balmer à ce poste. Absent ce jour car hospitalisé, il me prie de vous saluer cordialement et vous remercie d'avance pour votre soutien.

Pour conclure, le groupe PLR, à l'unanimité, soutiendra tous les candidats selon la liste présentée par le Bureau. Je vous remercie.

La présidente : Donc, je crois que ce n'est un secret pour personne : la candidature de la deuxième vice-présidence est combattue. Pour la présentation du deuxième candidat, je passe la parole à Monsieur le député Rémy Meury, porte-parole du groupe VERTS et CS-POP.

M. Rémy Meury (CS-POP) : En premier lieu, je tiens, Madame la Présidente, chère Anne, à te remercier et à te féliciter, au nom du groupe VERTS et CS-POP, pour ton année présidentielle que tu as assumée avec brio. Tu as su mener nos débats avec précision, sans jamais être autoritaire, en sachant remettre à l'ordre, calmement mais fermement, ceux d'entre nous qui débordaient un petit peu parfois. Tu as assumé pleinement toutes les charges liées à cette fonction en assurant ta présence aimable à nombre de manifestations dans notre Canton et au-delà. Que tu en sois ici sincèrement remerciée, avec nos souhaits de bonnes Fêtes et de bonne année 2017, année qui sera sans doute un peu moins trépidante pour toi.

Madame la Présidente, donc, Mesdames, Messieurs, pour préparer cette présentation de candidature, exercice qui constitue une première pour nous, j'ai un peu recherché dans les Journaux des débats des années précédentes la manière dont procédaient les autres présentateurs attitrés. Outre l'énoncé d'un curriculum vitae présentant rapidement le parcours du candidat ou de la candidate, il n'y a pas de règles à suivre absolument, et c'est tant mieux.

J'ai tout de même retenu une expression d'un certain David Eray lorsqu'il a présenté, en 2014, Frédéric Lovis à la seconde vice-présidence (je cite) : «Le moment est venu pour le groupe parlementaire PCSI de vous proposer une candidature pour la deuxième vice-présidence du Parlement en 2015. Nous attendions ce moment avec impatience».

Avec impatience ! Effectivement, le PCSI accède à cette fonction seulement tous les 6 à 8 ans, selon la répartition établie par le Secrétariat du Parlement. J'ai cherché désespérément un terme bien plus fort qu'impatience pour qualifier une attente de 38 ans. Je n'ai pas trouvé. Car, 38 ans, c'est le temps qui s'est écoulé depuis l'entrée en souveraineté, temps durant lequel les quatre partis gouvernementaux se sont partagé la totalité des présidences du Législatif, y compris avec la parenthèse radicale-réformiste. On sait depuis 2011 que le tour des VERTS et de CS-POP est enfin venu. On sait depuis cette année que le tour de l'UDC viendra lors de la prochaine législature.

Ainsi, c'est avec un réel plaisir que j'ai l'honneur de vous proposer d'élire à la deuxième vice-présidence du Parlement, pour l'année 2017, notre cheffe de groupe, Madame Erica Hennequin.

Née voici quelques années à Münchenbuchsee, on ne donne pas l'âge d'une femme qui touche l'AVS depuis une année sans avoir pris de retraite anticipée (*Rires.*) et qui a deux enfants de plus de 40 ans ou presque, née à Münchenbuchsee donc qui, au passage est également le lieu de naissance de Paul Klee et de Stefan Eicher, quand même !

Rapidement et à travers les années, Erica Hennequin a développé des connaissances en langues plutôt rares : elle parle français, bien sûr, vous le savez, mais aussi suisse-allemand, allemand, et ce n'est pas évident pour tous les Suisses-allemands, anglais, espagnol et un peu de chinois.

Ses compétences, non seulement lui permettront de tous nous comprendre aisément, mais l'ont amené à enseigner le français et l'allemand dans une école privée ajoulote très connue.

Son engagement en faveur de l'environnement et en faveur des plus démunis est exemplaire. Elle a fondé, avec d'autres, la coopérative maraîchère «La Clef des champs» que tout le monde connaît. Elle a été co-fondatrice du Mouvement écologique jurassien, devenant ultérieurement Les Verts jurassiens. Elle a assumé durant huit ans, de 1994 à 2002, la vice-présidence des Verts suisses.

Erica a participé aussi à plusieurs actions humaines et sociales, dans notre pays mais aussi internationalement, notamment à travers le Forum social mondial auquel elle a participé activement à plusieurs reprises en se rendant à Porto Alegre, Belem, Dakar et Tunis.

Erica est profondément attachée à sa région qu'est le Jura et c'est naturellement qu'elle a souhaité faire profiter de son engagement notre démocratie en entrant au Parlement en 2007. Elle termine ainsi effectivement sa dixième année à cette fonction, qui coïncide aussi avec la première année de sa troisième et dernière législature.

Lorsqu'en 2011, les calculs habituels préparés par le Secrétariat du Parlement attribuaient la présidence à notre groupe en 2019, immédiatement, Erica est apparue pour nous comme la candidate naturelle de nos deux mouvements à cette fonction. Les projections et calculs réalisés par le Secrétariat du Parlement immédiatement après les élections 2015 confirmaient cette attribution à notre groupe en 2019.

Les changements apportés ensuite nous ont quelque peu surpris. Nous reconnaissons les grandes qualités de Gabriel Voirol qui sera, nous en sommes certains, un excellent président du Parlement... en 2020. (*Rires.*)

Nous comprenons que le PLR s'interroge sur une première répartition réalisée le 12 novembre 2015 qui ne lui accordait aucune présidence durant cette législature-ci. Je cite cette date car c'est celle à laquelle j'ai reçu de Jean-Baptiste Maître les répartitions dans les commissions et à la présidence du Parlement (avec ou sans groupe VERTS et CS-POP dont la reconduction était encore en discussion). Ces répartitions ont été confirmées à tous les groupes ensuite.

Après avoir obtenu la présidence de 2020 accordée initialement au parti socialiste, nous n'avons pas compris, et ne comprenons toujours pas, les raisons qui ont amené le groupe radical, alors qu'Erica Hennequin lui avait indiqué qu'elle souhaitait maintenir l'année 2019 (pour des raisons qui lui sont propres) pour sa présidence, à faire voter le Bureau sur un nouveau changement de répartition.

Le dinosaure que je suis observe sa cinquième législature et jamais un tel scénario ne s'est produit. Jamais la répartition réalisée par le Secrétariat du Parlement n'a été contestée et n'a abouti à un vote du Bureau. Et selon des renseignements pris auprès de dinosaures, même plus anciens que moi, cela ne s'est, semble-t-il, pas produit depuis l'entrée en souveraineté.

Au lendemain de ce choix du Bureau du Parlement, démocratique, on ne le conteste pas sur cet aspect, le président du PLR se félicitait d'ailleurs dans la presse que les partis bourgeois aient fait bloc en la circonstance. Vous comprendrez que ces éléments nous poussent à être convaincus que jamais une telle demande n'aurait été formulée à l'encontre d'un autre groupe parlementaire !

Mais pourquoi cette exigence radicale ? La fréquence des présidences n'est qu'un prétexte. Il suffit de voir la liste complète des présidences depuis l'entrée en souveraineté pour constater qu'il n'y a aucune règle sur ce point. Ce qui est d'ailleurs logique ! Les forces des partis évoluent à travers les années, les répartitions faites par le secrétariat évoluent aussi.

La véritable raison est peut-être à chercher du côté des élections nationales. L'année passée, par un simple apparentement entre les listes radicales et la liste UDC, Gabriel Voirol aurait damé le pion à Jean-Paul Gschwind au Conseil national. Une présidence parlementaire en 2019, qui le rendra très visible, et les apparentements conclus ont de bonnes chances d'inverser le résultat entre ces candidats aux prochaines élections nationales.

Fondamentalement, c'est une réalité qui nous conviendrait assez du côté de VERTS et CS-POP : Gabriel Voirol plutôt que Jean-Paul Gschwind au Conseil national, on ne dit pas non. D'ailleurs, avec Fedele, on hésite encore à donner ce coup de pouce à Gaby ! (*Rires.*)

Mais, sérieusement, ce n'est pas le rôle du Parlement de favoriser des calculs électoraux. Je vous invite donc, démocratiquement puisque le Parlement est l'instance supérieure au Bureau du Parlement, à confirmer la première répartition faite par le Secrétariat du Parlement qui se base sur l'arithmétique et non sur des considérations partisans politiciennes.

Je vous remercie d'avoir été patients en écoutant mon long développement – je regarde la présidente qui va me rappeler fermement à l'ordre bientôt pense – mais c'est la première fois que je le fais, comme déjà dit, et cela risque d'être la dernière car, si Erica n'est pas élue, notre groupe renoncera à une présidence dans la répartition connue. Nous attendrons que notre tour revienne... et je ne serai sans doute

plus là. Il ne s'agit nullement de chantage mais nous ne souhaitons pas sortir un plan B de notre poche, alternatif à celui que nous avons admis et construit depuis 2011 déjà.

Nous vous remercions de nous accorder notre tour comme il se doit en élisant Erica Hennequin dont j'ai vanté certaines qualités et dont vous en connaissez bien d'autres encore.

Pour terminer, comme la règle le veut, nous voterons pour toutes les candidatures officielles présentées ce jour, sauf celle de Gaby Voirol bien sûr.

La présidente : Merci Monsieur le Député. Je vous rassure, aujourd'hui, pas de quoi vous rappeler à l'ordre. Vous étiez largement dans les temps ! (*Rires.*)

M. Claude Schlüchter (PS) : Tous les ans à la même période, comme la Trêve des confiseurs, revient le rituel de la présentation des candidats aux fonctions qu'ils postulent. Cette activité, par son aspect répétitif, n'est pas véritablement exaltante ni même grisante.

Pourtant, cette étape traditionnelle a souvent son côté agréable, qui consiste à dire tout le bien qu'on est censé penser de ses propres représentants (*Rires.*) en espérant peut-être à tort que les autres groupes vous renverront un jour l'ascenseur.

L'expression «la Trêve des confiseurs» est apparue en France à l'occasion des vifs débats à la Chambre entre monarchistes, bonapartistes et républicains : «Aux approches de Noël, par une sorte d'accord entre les parlementaires, on ne soulève pas de questions irritantes, qui, troublant l'esprit public, nuiraient aux affaires (...)»

Je souhaite donc que les confiseurs jurassiens feroient leurs petits commerces malgré que, cette année, les groupes parlementaires sont confrontés à quelques remous puisque la deuxième vice-présidence est combattue. Je reviendrai tout à l'heure sur ce cas précis et particulier.

Permettez-moi, avant de vous présenter nos candidats socialistes à la présidence du Gouvernement et au poste de scrutateur, d'exprimer, au nom du groupe PS et en mon nom personnel, ma plus vive gratitude à Madame la présidente du Parlement, Anne Roy, qui conduit nos débats pour la dernière fois en ce jour.

Madame la Présidente, par votre présence assidue aux multiples représentations découlant de votre mandat, vous avez su associer avec agrément notre Législatif à la vie publique et associative aussi bien «chez nous» qu'à l'extérieur du Canton. Nous vous remercions, Madame la Présidente, pour cette mission que vous avez assumée à sa juste valeur et pour le message que vous avez distillé à nos concitoyens tout au long de votre périple annuel.

Dans le même élan, je tiens aussi à témoigner la reconnaissance de notre groupe au président du Gouvernement, Charles Juillard. Monsieur le Président, cette année présidentielle a été chargée, vous avez cumulé et assumé les charges de ministre des finances, de président de la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF) ainsi que de nombreux mandats auprès de conseils de fondation ou de conseils d'administration. Cette année a été également fructueuse en inauguration, pour n'en citer que trois : Strate J, Avenir 33 et la fin de l'A16 sur le territoire cantonal. Cette fin d'année a également été animée avec le débat sur la PFI et le budget cantonal. Les positions socialistes et les vôtres, Monsieur le Président, n'étaient pas concordantes. En politique, et vous

le savez, il n'est pas toujours facile de s'entendre. Donc, au moment où certains pensent au frein à l'endettement, d'autres entendent plutôt frein à l'entêtement. Heureusement, la langue française permet de jouer avec les mots et de mettre tout le monde d'accord. L'avantage du débat politique et le grand nombre de dossiers à traiter permettent aux antagonistes de se retrouver un jour du côté de la barrière et l'autre jour, évidemment, de l'autre côté. Digne enfant du Jura terrien, Monsieur le président Juillard a retroussé les manches durant son année présidentielle et il n'y a pas meilleure récompense que celle d'avoir donné le meilleur de soi.

Le groupe socialiste présente Nicolas Maître au poste de scrutateur. Il est employé à La Poste, ce qui est un gage de sécurité pour les comptes et les décomptes. (*Rires.*)

Le député Maître est un acteur de la vie politique de cette belle région du Clos du Doubs puisqu'il assure en parallèle le mandat de conseiller communal dans son fief de Saint-Ursanne depuis 2009.

Un acteur certes. Malgré le nombre de rôles qu'il interprète tout au long de l'année, on constate que l'âge n'a pas de prise sur lui. Il a les yeux de Michèle Morgan. (*Rires.*), la couleur des cheveux de Georges Clooney (*Rires.*) et il habite à Epauvillers, qui, vous le savez, est la Gold Coast des bords du Doubs. (*Rires.*)

Le scénario de dénombrer les voix ne lui fait pas peur et il a toutes les compétences demandées par la fonction de scrutateur. Aussi, nous vous invitons donc à soutenir la candidature de Nicolas Maître au poste de scrutateur – et non pas Georges Clooney – Nicolas qui fait de la concurrence au beau Georges puisqu'il vaut mieux avoir un grain que d'être exprès sot !

Concernant la deuxième vice-présidence... non, je ne vais pas y venir tout de suite.

Permettez-moi, pour la présidence du Gouvernement, de présenter, au nom du groupe socialiste, Madame Nathalie Barthoulot, ministre de l'intérieur.

En 1964, Gilbert Bécaud chantait :

«La place Rouge était vide
Devant moi marchait Nathalie
Il avait un joli nom, mon guide : Nathalie»

En 2017, le couplet sera entonné par Charles, David, Jacques et Martial... (*Rires.*)... puisque Nathalie sera leur «Guide». (*Rires.*)

L'histoire nous dira si Nathalie parlera en phrases sobres «de la révolution d'octobre» et si «après le tombeau de Lénine», le Gouvernement ira «au café Pouchkine boire un chocolat» !

Par courtoisie, on ne donne pas l'âge des dames. Par contre, par politesse et intérêt, je vous informe de la date d'anniversaire de Nathalie : c'est le 31 août. Et sa préférence va aux fleurs; d'ailleurs, ses préférées sont les roses.

Delémontaine de naissance, elle vit proche de la capitale, entourée de Claude son mari et de ses trois enfants.

Son parcours politique vous est connu. Depuis une année maintenant, elle dirige le Département de l'intérieur et vous avez pu vous rendre compte de ses compétences.

Son action politique, son engagement de chaque jour visent un développement durable, empreint de solidarité et d'égalité pour chacune et chacun.

La conception de la politique, selon Nathalie Barthoulot, privilégie volontiers le dialogue et la concertation. En lui accordant votre soutien, vous permettez à l'Exécutif de notre Canton d'avoir une présidente engagée et qui aura à cœur de servir son coin de terre, de le promouvoir avec force et vigueur, de le représenter avec son charme inné et de le défendre avec dévouement, générosité, conviction et enthousiasme. Elle mérite vraiment votre fervent soutien.

Madame la Présidente, permettez-moi de terminer concernant la deuxième vice-présidence du Parlement.

Rappelons-nous qu'au début de l'année, le Bureau du Parlement a réparti les présidences de Parlement.

Une première proposition du Secrétariat du Parlement donnait la présidence au groupe VERTS et CS-POP pour 2019. Le Bureau a fait une deuxième proposition qui octroyait une présidence en 2020, dernière année de la législature, pour le groupe VERTS et CS-POP. Notre représentante socialiste au Bureau a appuyé la première proposition. Le vote qui s'en est suivi a mis le groupe socialiste dans le camp des perdants !

Dans cette élection, je ne vous cache pas qu'au groupe socialiste, nous n'avons pas pris position pour une personne contre une autre personne. Chacun d'entre nous votera en son âme et conscience et en toute connaissance de cause.

Nous avons discuté des éléments connus et nous avons pris en compte pour opérer notre choix :

- Tout d'abord, une présidence du groupe VERTS et CS-POP durant cette législature n'est pas remise en cause;
- Nous avons regretté une double présidence PLR (Gouvernement et Parlement) pour 2019, année du 40^e anniversaire de la création du Canton. A titre personnel, je me souviens que le PLR n'a pas été le défenseur le plus acharné pour la création du Canton. Aujourd'hui, il a changé, il est devenu gouvernemental et il a pris ses responsabilités.
- Nous avons également admis notre défaite au Bureau puisque nous soutenions une candidature VERTS et CS-POP pour 2019. Le Bureau en a décidé autrement. C'est la démocratie.

Chers collègues, mes camarades qui se sont exprimés en séance de groupe ont détesté devoir faire un arbitrage dans une élection. Un arbitrage entre deux personnes de qualité.

Une majorité des collègues ont manifesté leur soutien aux candidatures selon la répartition des présidences acceptée et entérinée par le Bureau, sachant que la présidence du groupe Verts et CS-POP n'est pas remise en question et que notre collègue Erica Hennequin, si elle est candidate l'an prochain, sera présidente du Parlement en 2020.

Merci à toutes et à tous et, malgré toutes ces turbulences, joyeux Noël !

M. Damien Lachat (UDC), président de groupe : Le groupe UDC vous propose de renouveler votre confiance à notre représentante franc-montagnarde, Brigitte Favre, pour le poste de scrutatrice suppléante.

Avec les aléas informatiques qu'a connus notre Parlement pour les votes, gageons qu'il faudra peut-être qu'elle officie avec ses collègues lors de la prochaine année. On verra !

Je profite de cette tribune aussi pour remercier, au nom du groupe UDC, notre présidente qui a su mener les débats de ce Parlement de main de maître mais également notre Bureau, ce qui n'a pas toujours été de tout repos.

Je vous informe également que le groupe UDC soutiendra toutes les candidatures officielles présentées.

La présidente : Nous arrivons donc au terme des présentations officielles. Néanmoins, je pose la question : est-ce qu'il y aurait d'autres candidatures dans la salle ? Cela ne semble pas être le cas. J'appelle donc les scrutateurs. Monsieur le Député, vous pensiez que les scrutateurs ne servaient qu'en cas de panne informatique mais, aujourd'hui, en cas d'élections, les scrutateurs sont bel et bien efficaces. J'appelle donc les trois scrutateurs, puisque David Balmer n'est malheureusement pas parmi nous aujourd'hui car il est hospitalisé. J'appelle Monsieur le député Bernard Varin, Madame la députée Brigitte Favre et Monsieur le député Nicolas Maître pour la distribution des bulletins.

Je vous rappelle, chers collègues, et vous prie de rester assis tout pendant la procédure de vote, de bien rester à votre place et, s'il vous plaît, de ne pas plier les bulletins de vote afin de faciliter le travail de dépouillement des scrutateurs. Merci d'avance.

Vous devez bel et bien avoir sept bulletins différents qui vous seront distribués. Je vous prie d'y porter une attention particulière.

(Distribution et récolte des bulletins.)

La présidente : Je suspends la séance jusqu'à connaissance des résultats.

(La séance est suspendue durant les travaux de dépouillement des bulletins de vote.)

La présidente : Je vais vous donner maintenant les résultats des élections de ce jour pour le point 14 de l'ordre du jour, les élections au Parlement.

14. Elections au Parlement

14.1 Présidence du Parlement

Résultat du scrutin :

Bulletins délivrés :	60
Bulletins rentrés :	60
Bulletins blancs :	5
Bulletins valables :	55
Majorité absolue :	28

Frédéric Lovis (PCSI) est élu par 55 voix. *(Applaudissements.)*

14.2 Première vice-présidence du Parlement

Résultat du scrutin :

Bulletins délivrés :	60
Bulletins rentrés :	60
Bulletins nuls :	12
Bulletins blancs :	2
Bulletins valables :	46
Majorité absolue :	24

Pauline Queloz (PDC) est élue par 40 voix; 6 voix éparses *(Applaudissements.)*

14.3 Deuxième vice-présidence du Parlement

Résultat du scrutin :

Bulletins délivrés :	60
Bulletins rentrés :	60
Bulletins blancs :	3
Bulletins valables :	57
Majorité absolue :	29

Gabriel Voirol (PLR) est élu par 34 voix. (*Applaudissements.*) Erica Hennequin (VERTS) obtient 22 voix; 1 voix éparses. (*Applaudissements.*)

14.4 Deux scrutateurs du Parlement

Résultat du scrutin :

Bulletins délivrés :	60
Bulletins rentrés :	60
Bulletins valables :	60
Majorité absolue :	31

Sont élus : Bernard Varin (PDC) par 53 voix et Nicolas Maître (PS) par 50 voix; 6 voix éparses. (*Applaudissements.*)

14.5 Deux scrutateurs suppléants du Parlement

Résultat du scrutin :

Bulletins délivrés :	60
Bulletins rentrés :	60
Bulletin nul :	1
Bulletins valables :	59
Majorité absolue :	30

Sont élus : David Balmer (PLR), par 53 voix, et Brigitte Favre (UDC) par 53 voix; 3 voix éparses. (*Applaudissements.*)

La présidente : Mesdames et Messieurs, il est donc temps d'entendre notre nouveau président du Parlement, Monsieur le député Frédéric Lovis.

M. Frédéric Lovis (PCSI), président du Parlement élu : Cela a beau faire onze ans, le trac est toujours le même !

Oui, c'est vrai, ce moment, cet instant, j'ai pu m'y préparer. Mais, forcément et fort heureusement, cela ne se passe jamais comme on l'a imaginé. Car il y a l'émotion, l'instant présent que je partage avec vous, maintenant. Alors, oui, je suis heureux, ému. J'ai chaud et je tremble. Mais, avant tout, je suis fier, honoré et reconnaissant de la tâche que vous me confiez en me désignant premier citoyen du Canton et 39^e président du Parlement jurassien.

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Députés, Madame et Messieurs les Ministres, Monsieur le Chancelier, Monsieur le Secrétaire du Parlement, Madame la secrétaire, Monsieur l'huissier, Mesdames et Messieurs les représentants de la presse, chère famille, chers amis, Mesdames et Messieurs, l'élection à la présidence pour l'année à venir, par le Parlement, m'honore et me réjouit.

Tout d'abord, elle m'honore parce qu'elle témoigne de la confiance que vous me portez, chères et chers collègues. En tant qu'élu du peuple, nous sommes amenés à nous confronter et à défendre nos idées dans cet hémicycle. Mais sachez qu'au-delà de nos différends politiques, j'apprécie le respect

mutuel qui prévaut et les relations cordiales et amicales que nous entretenons.

Mon élection témoigne aussi de la confiance de mon parti et des membres de mon groupe politique. Vous et vos prédécesseurs m'avez tant appris. Avec vous, j'ai évolué et développé mes convictions et perspectives politiques. Le soutien de chacune et de chacun a été très précieux. Je vous en remercie.

Devenir président du Parlement me réjouit, m'enthousiasme, car, depuis deux ans mais surtout depuis le début de cette année, j'ai eu le plaisir de découvrir l'intérêt de cette importante charge, ses nombreuses facettes et les devoirs qu'elle implique.

L'envie, la passion, les convictions... Est-ce cela qui m'a amené ici, qui m'a permis d'être là, devant vous aujourd'hui ? Mon parcours n'est pas des plus habituels, certes... mais y a-t-il un parcours standard pour devenir présidente ou président du Parlement ? Chacun de mes prédécesseurs a suivi son propre chemin. Comme l'a écrit Shakespeare, «Le personnage que nous sommes, c'est un jardin et notre volonté le cultive».

Et, de la volonté, il m'en a fallu. J'en ai eue et j'en démontrerai encore !

Je vais tout mettre en œuvre pour assumer les responsabilités que vous me confiez et être à la hauteur des différentes tâches qui m'attendent.

Tout d'abord, il s'agit de diriger les débats, d'assurer le dialogue où chacun doit pouvoir exprimer ses convictions tout en respectant celles des autres. C'est l'objectif que je me fixe pour conduire notre Législatif. Le respect n'est pas un vain mot mais une condition essentielle à des discussions constructives où toutes les idées peuvent s'exprimer.

La première année de législature a permis des débats riches et intéressants qui se sont déroulés dans un excellent climat qui, je l'espère, se poursuivra.

Je remercie d'avance notre secrétaire, Jean-Baptiste Maître, notre encyclopédie parlementaire, notre Wikipédia en quelque sorte, sur lequel je pourrai compter. Merci anticipé aussi à Nicole Roth et Louis-Philippe Seuret qui vont me faire profiter, chacun dans son domaine, de leurs compétences.

Je félicite par avance les deux vice-présidents que je ne manquerai pas de solliciter au besoin et avec qui je me réjouis sincèrement de travailler. Pendant l'année que nous allons vivre, je souhaite que les choix opérés ce jour ne portent pas préjudice à nos travaux et que, loin du ressentiment, l'ambiance reste sereine.

Parmi mes futures obligations, une facette importante sera la découverte du Jura, que j'entreprends au quotidien dans mes activités professionnelles. Je profite déjà de la topographie, de la nature et de la beauté de notre Canton. Du ciel, il est fascinant de voir l'unicité des reliefs du Jura historique. On se dit alors que l'indivisibilité du Jura est la seule réponse cohérente aux questions que l'on se pose au sol. Si seulement tout le monde pouvait se rallier à cette vision !

Doubler ces découvertes de missions, de représentations permettant d'être en contact avec des personnes, à des degrés divers, dans la vie de nos régions, me ravit. Que ce soit dans notre Canton, en Suisse ou à l'extérieur de notre frontière nationale, je serai heureux d'être l'ambassadeur d'un Jura qui m'est cher et dont je suis fier. Si la possibilité m'est donnée, je vanterai les nombreuses richesses et les atouts

que nous pouvons offrir, bien évidemment dans le domaine touristique mais également économique, social et culturel. Idéalement placé, notre Canton est proche de grandes villes et pourtant en pleine campagne. Ses habitants sont parfois un peu rudes et pourtant attachants, serviables et pleins de bon sens. Il fait bon y vivre et l'on sait encore y prendre du bon temps. Notre Canton, bon petit dernier, a su relever le défi.

Les défis devrais-je dire ! Et il y en aura d'autres en 2017, chers collègues !

Pensez aux turbulences financières et économiques que nous allons rencontrer. Les mesures OPTI-MA prises en 2015 sont le reflet d'un plan d'action qui a débouché sur des résultats suite à des discussions. Mais, même si nous n'avons pas les mêmes idées, nous avons tous ici, chers collègues, cette même volonté, cet objectif de vouloir le meilleur pour notre population.

Pensez à la conjoncture économique qui fragilise notre savoir-faire. Notre Parlement devra soutenir l'ingéniosité et la volonté de nos entreprises pour faire face à cette situation.

Pensez à la gestion durable de nos ressources naturelles limitées. Il nous appartiendra de développer une politique cohérente pour ouvrir une voie vers un avenir respectant le climat et épargnant les matières premières, l'énergie et le sol.

Pensez aussi au développement de nos infrastructures. Notre Canton périphérique a certes des avantages indéniables. Mais le fait d'être éloigné du Plateau et des grands centres ne joue pas en sa faveur et nous avons besoin de toute notre pugnacité pour ne pas être oubliés. Etre représenté sous la Coupole fédérale joue un rôle essentiel, ceci sans distinction partisane en priorité.

Nos réseaux routier et ferroviaire sont pour l'heure dans une période faste. L'achèvement de l'A16 est un symbole de notre ouverture à l'extérieur. La récente implantation du Campus HES conforte le Jura dans le domaine de la formation. Il faudra poursuivre les efforts et continuer à investir dans nos infrastructures, ce qui engendrera une plus-value importante, non seulement pour notre image mais également pour notre économie. A ce titre, ce Parlement a donné un signe fort en décidant de développer le Théâtre du Jura ou Jurassica. Ce sont des signes encourageants pour l'attractivité de notre Canton sur les plans que je viens de citer.

Pensez enfin à la date du 18 juin 2017 qui sera, je l'espère, un moment d'intense bonheur pour tous les Jurassiens. Un rendez-vous qui, plus tard, rayonnera dans notre mémoire collective. Comme vous, je suis convaincu du bien-fondé de l'appartenance de Moutier à notre Canton. Comme vous, j'appelle de mes vœux le retour de la cité prévôtoise dans sa famille naturelle. Moutier, c'est le commencement. Ce ne peut être la conclusion. Prenons nos responsabilités et mettons tout en œuvre pour accueillir chez nous cette ville et sa couronne !

Les projets ne manquent pas et le plan financier 2017-2021 que nous venons d'accepter en est la parfaite illustration. Du haut du ciel où j'évolue souvent, mais aussi de cet hémicycle qui me ramène les pieds sur terre, je constate que les perspectives sont exigeantes mais passionnantes. Nul doute que cette année sera palpitante !

Palpiter, se passionner, n'est-ce pas le moteur de la vie ? Dans mes futures obligations, j'aurai à cœur de transmettre la passion qui m'habite. Est-ce que cela vous interpelle ?

Saint Augustin disait déjà que «Celui qui se perd dans sa passion perd moins que celui qui perd sa passion». Regardez-nous, tous ici, ne sommes-nous pas passionnés par la chose publique, par la politique ? Serions-nous là un 23 décembre à définir nos horizons et à préparer l'année 2017 ?

Vous imaginez bien qu'une année comme celle qui m'attend se prépare. Pour cela, j'ai eu la chance de pouvoir m'appuyer sur plusieurs personnes.

En premier lieu, je voudrais féliciter notre présidente, Anne Roy, et la remercier de son excellent travail. Avec tout à la fois souplesse et rigueur mais toujours compétence, tu as su diriger nos débats. Tu as su faire régner un état d'esprit ouvert au dialogue, même si celui-ci – comme cela a déjà été souligné auparavant – a été parfois difficile à interrompre. De par ta personnalité, que j'ai appréciée au fil de nos rencontres, tu as été une excellente ambassadrice de notre Canton et de nos institutions.

Un mot, une pensée et des remerciements également à notre ancien collègue Jean-Yves Gentil, excellent orateur, avec qui j'ai eu le plaisir de passer une année en tant que deuxième vice-président.

Je voudrais également adresser mes remerciements à Charles Juillard, qui a assumé avec brio sa troisième présidence du Gouvernement. Son expérience, sa ténacité, sa vision et son intellect – il l'a encore prouvé dernièrement à Moutier – ont permis une bonne conduite de notre Exécutif cantonal. Le vin de paille se bonifie avec l'âge – je regarde certains députés ! (*Rires.*) – et il en va de même pour Charles Juillard !

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier également ma famille et mes proches. Merci à toi tout d'abord Carine, qui m'épaule et me conseille si bien. A vous, Jade, Tais et Killian, qui ne me laissez pas oublier l'innocence de l'enfance. A mes parents, là-haut : mon papa qui s'est battu pour la souveraineté de notre Jura et qui m'a transmis l'amour de notre patrie; ma maman, partie un peu trop vite et qui serait si fière d'être ici. A vous tous enfin qui m'accordez votre confiance – et j'ai été très touché il y a quelques minutes – et pour qui je donnerai le meilleur de moi-même dans cette année 2017. Vous pouvez compter sur moi. Je suis certes un homme de liaison mais surtout un homme de parole.

J'aime notre terre, j'aime ses richesses et ses gens, vive la République et Canton du Jura ! (*Applaudissements.*)

La présidente : Il est temps de passer aux résultats du point 15 de notre ordre du jour.

15. Elections au Gouvernement

15.1 Présidence du Gouvernement

Résultat du scrutin :

Bulletins délivrés :	60
Bulletins rentrés :	60
Bulletins blancs :	3
Bulletins valables :	57
Majorité absolue :	29

Nathalie Barthoulot (PS) est élue par 56 voix; 1 voix éparse. (*Applaudissements.*)

15.2 Vice-présidence du Gouvernement

Résultat du scrutin :

Bulletins délivrés :	60
Bulletins rentrés :	60
Bulletins blancs :	5
Bulletins nuls :	3
Bulletins valables :	52
Majorité absolue :	27

David Eray (PCSI) est élu par 48 voix; 4 voix éparses. (*Applaudissements.*)

La présidente : Madame la Présidente du Gouvernement élue, je vous donne la parole.

Mme Nathalie Barthoulot, présidente du Gouvernement élue : Je voudrais vous dire toute la fierté que je ressens en cet instant précis. Accéder à la présidence du Gouvernement est pour moi un très grand honneur. Je mesure clairement la responsabilité que cette accession entraîne dans son sillage. En cet instant solennel, je tiens à vous remercier très sincèrement de la confiance que vous venez de me témoigner.

Je dédie cette élection en premier lieu à ma famille, à mon époux et à mes trois enfants, car si je suis là devant vous, je sais qu'ils y ont assurément contribué en me soutenant durant ces nombreuses années au cours desquelles j'ai consacré une bonne partie de mon temps à la politique.

Je veux également la dédier à mon village de Courtételle, à sa section du parti socialiste, à mon groupe parlementaire, aux Femmes socialistes et au Parti socialiste jurassien. Chers collègues ministres, Mesdames et Messieurs les Députés, je tiens à vous faire part ici de mon sentiment de reconnaissance et d'amitié.

Je félicite très chaleureusement les élues et les élus de ce jour, à savoir le nouveau président du Parlement, Frédéric Lovis, avec lequel je formerai la paire présidentielle 2017. De très vives félicitations également à la vice-présidente du Parlement, Pauline Queloz, au deuxième vice-président, Gabriel Voirol, aux deux scrutateurs Bernard Varin et Nicolas Maître ainsi qu'à leurs suppléants, David Balmer et Brigitte Favre.

Sincères félicitations enfin à mon collègue David Eray pour son accession à la vice-présidence du Gouvernement.

Au moment du passage de témoin, je voudrais rendre un hommage appuyé à Charles Juillard, mon éminent prédécesseur. Je salue en lui l'homme d'Etat et le patriote, deux immenses qualités, parmi tant d'autres, dont il fait bénéficier la République et Canton du Jura.

Il y a une année à peine débutait une nouvelle législature. Au niveau du Gouvernement, une nouvelle équipe, composée d'un ministre expérimenté et de quatre nouvelles recrues, se mettait à la tâche. Je dois bien reconnaître que, du côté des nouveaux, nous avons eu la chance de pouvoir nous appuyer sur les compétences de Charles Juillard, sur son savoir-faire et sur sa vaste expérience. Je profite ici de lui adresser un immense et sincère merci du fond du cœur. Merci au président du Gouvernement sortant et président de l'importante Conférence suisse des directeurs cantonaux des finances d'avoir mis son talent et ses compétences au service de la population jurassienne en présidant le Gouvernement durant cette première année de législature.

A l'excellent débatteur, que chacune et chacun a pu apprécier tout dernièrement à Moutier, je veux dire mon estime et ma gratitude. Comme il l'a lui-même avoué, à moins d'un

cataclysme, ce qu'il ne nous souhaite absolument pas s'est-il empressé de préciser, c'est en principe pour lui la dernière présidence du Gouvernement qui se termine. J'imagine volontiers qu'il doit ressentir comme un petit pincement. Car il est homme engagé, il est homme de conviction et il est homme de cœur, attaché à son pays, défenseur de sa terre, le Jura.

Le moment est aussi venu de remercier Anne Roy pour l'efficacité, la distinction et la courtoisie avec lesquelles, du haut de son perchoir, elle a dirigé les débats parlementaires. Elle les a conduits avec beaucoup de tact, de diplomatie, de compétence et de fermeté aussi parfois. Elle a porté présence à de nombreuses manifestations à l'occasion desquelles, sur le territoire cantonal et hors de nos frontières, elle a représenté le Parlement avec distinction.

A ces compliments, j'associe aussi le chancelier d'Etat, Jean-Christophe Kübler, et toute son équipe, le secrétaire du Parlement, Jean-Baptiste Maître, et sa collaboratrice, Nicole Roth, pour l'excellence de leur travail et leur appui inlassable, enfin les huissiers et le personnel rattaché au Parlement et au Gouvernement.

Mesdames et Messieurs les Députés, chers collègues du Gouvernement, à l'aube d'une année qui marquera l'Histoire du Jura, j'ai conscience de l'importance de ma nouvelle tâche. C'est avec sérieux mais aussi avec enthousiasme que je m'apprete à l'accomplir. Mon envie est d'y parvenir, avec votre aide, dans la concertation utile, dans la confrontation nécessaire, en tous les cas avec la volonté permanente de me montrer digne du devoir qui m'incombe.

En 2017, l'Etat va poursuivre son chemin. Il sera confronté à de nouveaux défis. Des opportunités s'offriront également à lui et des succès le récompenseront. Un certain nombre de difficultés l'attendent aussi. Nous devons les surmonter, collectivement, solidairement. Si l'assainissement de nos finances doit retenir toute notre attention, il ne doit pas se traduire par un manque d'ambition non plus.

Nous avons à gérer un Etat appelé à exercer pleinement sa souveraineté. Depuis sa création, il y a moins de quarante ans, le canton du Jura a su, quand il le fallait, porter le regard plus loin, vers l'horizon.

Des événements sont venus nous rappeler dernièrement que le Jura est désormais une région centrale dans la géographie européenne. L'ouverture complète de la Transjurane sur le territoire cantonal et la mise en service tout prochainement de la ligne ferroviaire Bienne-Delémont-Porrentruy-Belfort sont les témoins et les vecteurs de cette centralité, synonyme de progrès économique et de rayonnement culturel.

De même, l'inauguration du bâtiment Strate J a assurément renforcé l'image de notre Canton vis-à-vis de l'extérieur, lui donnant ainsi une nouvelle assise et une crédibilité supplémentaire.

Mesdames et Messieurs les Députés, chers collègues, nous avons de grands projets à réaliser, à l'image de la Patinoire de Porrentruy, du Théâtre du Jura, de Jurassica et d'autres aussi. Il est de notre responsabilité de leur donner un aboutissement, même si, parfois, les perspectives financières seront délicates.

Le bon sens économique, doublé d'une vision ambitieuse, devra l'emporter si nous entendons développer notre Canton dans le prolongement du programme de législature présenté l'été dernier. Comme nous l'avons mentionné, le Gouvernement entend faire du Jura un canton moderne, performant, engagé, solidaire et attractif.

Dans cette perspective, nous devons favoriser la croissance démographique, diversifier notre économie, valoriser nos liens avec la métropole bâloise, devenir un acteur de la transition numérique et, enfin, nous assurer d'un développement équilibré et durable, tout en modernisant les structures de l'Etat.

Vaste ambition, vous en conviendrez, mais qui nous oblige toutes et tous à nous engager sans compter pour ce coin de pays que nous aimons tant. Avec les partenaires économiques, les partenaires sociaux et l'ensemble de la population jurassienne, il faut mobiliser nos forces et en faire usage au profit d'une vitalité étatique renforcée, toute vouée aux aspirations de progrès économique, social et culturel.

La gouvernance de l'Etat s'appuie sur des collaboratrices et des collaborateurs compétents et dévoués auxquels il convient d'associer l'ensemble du personnel des institutions para-étatiques, en particulier dans le domaine de la santé et du social. L'ensemble de ces acteurs est assurément un atout considérable pour la bonne marche de l'Etat.

Au cours de cette première année de législature, j'ai pu observer que la critique à l'égard de la fonction publique était souvent présente mais, à mes yeux, injustifiée pratiquement dans tous les cas. Il est ainsi de notre devoir d'affermir sa confiance et de faire en sorte qu'elle puisse agir dans les meilleures conditions possibles, avec l'engagement et la disponibilité que l'on attend d'elle. Car c'est avec elle que nous pourrions assurer au Canton la cohésion et l'efficacité nécessaires à son avancement.

Passons à présent à l'histoire de notre Canton. Elle est belle, déroutante, respectable et brillante. Le canton du Jura approche de la quarantaine et s'apprête à la fêter tout bientôt. Jusque-là, nous l'espérons toutes et tous, il se sera agrandi. En accueillant Moutier, il retrouvera le lieu où, précisément, commence son histoire.

Nous connaissons toutes et tous l'enjeu du «vote communaliste» du 18 juin 2017. Il nous appelle à la responsabilité, à l'ouverture et à l'accueil. En matière de responsabilités, le Gouvernement a pris les siennes en proposant notamment une offre construite, étayée et crédible à Moutier. Les conditions d'accueil de Moutier sont précisées dans l'ensemble des domaines et les engagements pris par le Gouvernement ne sont pas des promesses mais bel et bien de véritables engagements. Le Gouvernement ne doute pas que le Parlement saura, lui aussi, prendre ses responsabilités. Le temps de la tergiversation est révolu. Est venu celui de l'action. Dans les six prochains mois, nous nous devons de nous mobiliser de manière résolue et de convaincre, aussi avec notre cœur ! Car, au-delà des engagements pris vis-à-vis de la cité pré-vôtoise, nous le savons, vous et moi, il y aura aussi beaucoup d'émotions dans ce vote à venir.

Mesdames, Messieurs, c'est une année cruciale que nous nous préparons à vivre en 2017. Chacune et chacun s'en rend compte. Elle marquera un tournant dans ce qu'il convient toujours d'appeler «La Question jurassienne». Quel sera-t-il ? Il ne m'appartient pas aujourd'hui de le dire. Je ne veux cependant pas me soustraire au désir de l'imaginer conforme aux intérêts du peuple jurassien, depuis si longtemps évoqués dans la lutte d'indépendance, engagée il y a maintenant septante ans.

Ce discours, Mesdames et Messieurs, pourrait couvrir l'ensemble des activités étatiques auxquelles, de par notre fonction, nous sommes conviés. Mais il serait alors de nature, sinon à provoquer l'ennui, du moins à prêter le flanc à quel-

ques objections. Je nous infligerai donc pas l'exercice fastidieux d'une exégèse politique.

Vous connaissez le fond de ma pensée. Vous savez mon attachement à la terre jurassienne. Nous en partageons la passion. N'y renonçons jamais, même si l'on qualifie parfois cet amour du Jura d'un peu exagéré. Les fondateurs de la République et Canton du Jura nous ont légué un bien précieux que nous devons conserver et faire briller de mille feux aux yeux de tous.

Avant de conclure mon propos, je ne saurais passer sous silence ce que le monde a vécu durant cette année 2016 :

- un exode migratoire comme nous n'en avons jamais connu;
- la Grande-Bretagne quitter l'Union européenne et mettre ainsi la légitimité de l'édifice européen en question;
- un personnage improbable, mais néanmoins élu démocratiquement, accéder à la présidence des Etats-Unis avec toutes les incertitudes liées à cette élection;
- une guerre en Syrie qui n'en finit pas;
- des attentats aux quatre coins du monde au nom d'un fanatisme injustifiable....

Le corollaire de ces événements est que nous évoluons désormais dans un contexte géopolitique instable qui nous oblige à apprécier, chaque jour, la qualité de vie dont nous bénéficions.

La société d'aujourd'hui, dans un climat économique tendu et incertain, est devenue plus individualiste, plus concurrentielle et plus exigeante aussi. Tout va désormais vite, très vite, voire trop vite. Dans ce contexte, nous avons, vous et moi, le devoir d'entretenir sans faille cette noble valeur qu'est la solidarité.

Ainsi, nous avons le devoir de ne jamais nous habituer au fait que certaines personnes, dans notre société, ici ou ailleurs, vivent de manière très précaire et rencontrent au quotidien des difficultés importantes. Ne considérons jamais ces disparités comme un état de fait inéluctable et ne laissons jamais personne au bord du chemin. Chacune et chacun doit vivre et pouvoir mener son chemin avec dignité.

Je terminerai cette allocution en formant le vœu que, individuellement, en famille ou encore collectivement, nous connaissions tous les succès auxquels nous aspirons. En quelques mots, je vous souhaite joie, santé et prospérité. Très heureuses et très lumineuses Fêtes à toutes et à tous et une année 2017 pleine de promesses, riche à foison des plus grands bonheurs !

Un grand merci pour votre attention et, une fois encore, un grand merci pour votre confiance et volontiers pour «un chocolat au café Pouchkine» ! (*Applaudissements.*)

La présidente : Ainsi, Mesdames et Messieurs, nous arrivons gentiment au terme de notre séance qui marque la fin de cette première année de la législature 2016-2020. Avant de nous rendre à Boécourt, je souhaite encore vous adresser quelques mots. Mais, ainsi, je vais rejoindre l'autre tribune et céder mon siège à notre nouveau président en lui passant le témoin que j'ai reçu l'année passée de notre collègue Jean-Yves Gentil. Donc, plein succès dans cette future fonction ! (*Applaudissements.*)

Chers collègues, Madame et Messieurs les Ministres, Mesdames Messieurs, chers amis, après douze mois intenses et passionnants passés à la tête de notre Parlement, il est donc temps pour moi de prendre officiellement congé de vous en ma qualité de présidente et de vous remercier très

sincèrement de la confiance que vous m'avez accordée il y a une année, ce qui m'a permis de vivre cette année si particulière.

Si je devais résumer celle-ci par quelques mots, trois me viennent spontanément à l'esprit : responsabilité – disponibilité – gratitude.

Responsabilité, dans un premier temps, pour relever l'importance que constituent à mes yeux tant la présidence du Bureau du Parlement que la direction de nos débats en séances plénières. Lors de ma prise de parole à Saint-Marcel, je m'étais engagée à être la présidente de tous, au-delà de toute considération politique. Durant cette année, nous avons abordé des sujets sensibles, marquant parfois de fortes divisions partisans. En toute occasion, j'ai eu à cœur de respecter cet engagement afin de permettre à chacun de défendre les convictions qui lui sont chères. Ainsi, j'ose espérer n'avoir déçu ou blessé aucun d'entre vous. Toutefois, si tel avait été le cas, je vous prie de bien vouloir m'en excuser.

Patrick Dugois affirme, à juste titre, que les adversaires sont le sel de la politique. Au fil des mois écoulés, j'ai aussi pu vérifier ce proverbe africain, je cite : « Quand on a mangé salé, on ne peut plus manger sans sel » ! Lors du traitement du budget mercredi dernier, j'ai même pu constater que, pour certains, cela pouvait même prendre une forme d'addiction.

2016 aura donc été pour moi une année politique très particulière où, en quelque sorte, j'aurai assumé un rôle de chef d'orchestre alors que vous, chers collègues, ainsi que Madame et Messieurs les Ministres, avez joué dans différents registres afin de donner au final une prestation aussi harmonieuse que possible tout en gardant en point de mire l'intérêt général des Jurassiennes et des Jurassiens qui nous ont fait confiance.

A l'impossible, nul n'est tenu : je laisse le soin à Frédéric Lovis de boucler, sait-on jamais, le dossier du salaire minimum, dossier feuilleton aux multiples rebondissements, qui nous occupe depuis de très nombreux mois et qui a déjà requis l'attention successive de deux présidents de Parlement.

Disponibilité ensuite. Régulièrement, la question revient sur le devant de la scène : combien de représentation as-tu effectuées durant ton mandat ? Sur plus de 160 invitations reçues, j'ai assumé toutes celles que mon agenda me permettait d'honorer. Autant d'occasion où j'ai eu l'honneur et le plaisir de faire plus ample connaissance avec tout ce que représente le Jura au niveau associatif, sportif ou culturel. De même, lors de déplacements hors de nos frontières cantonales, j'ai eu à cœur de jouer le rôle d'ambassadrice d'un canton dynamique, tourné vers l'avenir. Et je peux vous assurer, sans aucune retenue, qu'à chaque occasion, ce fut un véritable bonheur. Je remercie le vice-président et la vice-présidente pour leur disponibilité, eux qui ont pris le relais à chaque fois que cela était nécessaire.

Gratitude enfin. Un tel mandat ne saurait s'exercer sans la précieuse et indispensable collaboration du Secrétariat du Parlement. Un merci tout particulier à Jean-Baptiste Maître ainsi qu'à Nicole Roth et Louis-Philippe Seuret pour leur professionnalisme, rassurant, et leurs précieux conseils.

Je souhaite remercier l'ensemble des députés ainsi que les membres du Gouvernement, et tout particulièrement son président Charles Juillard, pour les bons rapports qu'il a toujours été possible d'entretenir. A ce titre, je dois bien avouer que cela contribue grandement à simplifier la tâche qui nous incombe.

Partager son agenda entre engagement politique, professionnel et vie familiale durant cette année a souvent relevé d'un exercice d'équilibrisme. Un tout grand merci aux personnes qui me sont proches, tant au niveau professionnel que familial, pour leur bienveillante compréhension et leur souplesse, sans quoi rien de tout cela n'aurait été possible.

Avant de conclure, je souhaite féliciter chaleureusement notre nouveau président, Frédéric Lovis, qui vient d'être brillamment élu et qui, je n'en doute pas, saura relever les défis liés à la tâche avec brio. Je lui souhaite autant de plaisir à vivre les différentes facettes de cette haute fonction.

Mes félicitations vont également aux autres élus de ce jour. A la première vice-présidente, Pauline Queloz, et au deuxième vice-président, Gabriel Voirol. Je leur souhaite beaucoup de plaisir dans l'exercice de leur mandat.

Je tiens également à féliciter Madame la ministre Nathalie Barthoulot pour sa première et brillante élection à la présidence du Gouvernement ainsi que Monsieur le ministre David Eray qui, lui, accède à la vice-présidence.

De même, je félicite les scrutateurs et scrutateurs-suppléants Bernard Varin et Nicolas Maître ainsi que David Balmer et Brigitte Favre.

Avec l'ouverture complète de la Transjurane, nous terminons cette année sur des moments forts qui resteront gravés dans les annales jurassiennes. L'année qui pointe à l'horizon a tout pour continuer sur cette tendance. Rendez-vous est d'ores et déjà donné le 18 juin 2017 afin d'écrire une nouvelle page de l'Histoire jurassienne et de fêter comme il se doit le retour de Moutier au sein de la famille jurassienne, si tel est le désir exprimé par une majorité de citoyens. A nous d'y contribuer en transmettant un message clair, dans lequel chacun pourra s'identifier et s'engager avec conviction.

C'est sur cette note volontaire que je termine mon propos tout en souhaitant à chacune et chacun d'entre vous, mais également à vos familles et amis, de magnifiques Fêtes de Noël et tous mes vœux pour l'année 2017. Merci de votre attention. (*Applaudissements.*)

Le président élu : Il est temps, chères et chers collègues, Mesdames et Messieurs, de passer à la partie plus récréative. Pour ce faire et pour commencer, avec la nouvelle présidente du Gouvernement pour 2017, nous vous proposons de prendre un petit bol d'air frais, non pas une boisson avec des glaçons mais plutôt un vin chaud à l'extérieur ! On vous invite donc à nous retrouver juste devant l'Hôtel du Parlement où cela vous sera servi. Bien évidemment, la fête continue pour les personnes inscrites et on se retrouvera donc à 18.30 heures à Boécourt, comme cela était prévu au programme.

Je vais terminer cette partie officielle en vous souhaitant, à vous, à vos proches, à tous ceux qui nous écoutent, d'excellentes Fêtes de fin d'année et que vous puissiez prendre un petit peu de bon temps car on sait que nous avons tous des vies très chargées. Il est temps de prendre un peu de temps, de passer des moments en famille. Je vous souhaite une année remplie de bonheur, prospère et, donc, rendez-vous, pour ceux que je verrai plus tard, à Boécourt et, pour les autres tout à l'heure pour le vin chaud ! Merci beaucoup et belle fin d'année ! (*Applaudissements.*)

(La séance est levée à 17.05 heures.)